



## NAO BLUELINK STRASBOURG 2023

Contrairement aux deux autres syndicats qui sont tombés dans le piège de la signature express sans attendre la publication au Journal Officiel de la grille des salaires revalorisés de notre branche, SUD PTT n'a pas souhaité participer à cette mascarade, cependant, nous comprenons que les autres syndicats aient signé dans la mesure où les fortes augmentations concernent leur service.

NAO: LA DIRECTION NE JOUE PAS LE JEU!!!!



Pour rappel, nos revendications étaient une prime PPV (anciennement prime Macron) de **1200 € pour tous les salariés**, ce qui ne nous privait pas des augmentations de la branche, car elles s'imposent à l'employeur.

**Et oui ! Les autres organisations syndicales ont réussi leur pari !** Celui de satisfaire aux impératifs de la direction afin de pouvoir se targuer d'augmentations dont les pourcentages sont fictifs !

Coefficients	Salaires applicables au 01 avril 2023 suite accord de branche	Augmentations NAO	% Réels	% Communiqués aux salariés	effectifs
120	1720.94 €	1720.94 €	0%	0%	80 %
130	1728.70 €	1728.70 €	0%	0%	
140	1736.45 €	1760.56 €	1.39%	3%	
150	1744.20 €	1811.84 €	3.89%	6%	20%
170	1767.46 €	1828.93 €	3.48%	7%	

- PPV dévaluée à 430 € iso 450 € l'année dernière
- Coefficient 140 : possibilité aux salariés "particulièrement méritants" et "à titre exceptionnel" de passer au coefficient 150 et bien entendu, sans bénéficier de la rétroactivité au 01 janvier 2023 contrairement aux autres augmentations !
- IKV à 700 € pour tous les 2 roues électriques -> réévaluée sur les plafonds de l'URSSAF et sur proposition de la direction
- Pas de prise en charge de la part salariale de la mutuelle
- Abondement au budget ASC du CSE de 3000 € iso 5000 € attendu (10.000 € demandé)

Votre délégué syndical : Jérôme NIEDERBERGER

Vos élus SUD PTT : Stéphanie SALGADO TEIXEIRA, Emilie HANSSLER, Lydie Nellec, Giacomo LANDOLFO, Anthony TAILLADE, Amele JEROU, Frédérique WLODARCZYK, Rachida DIHNI, Rina Breteau, Mickael MILANOVIC